

LE FAUX-NYMPHÉA PELTÉ

envahit les eaux ontariennes



Ne laissez pas passer les espèces envahissantes
www.invadingspecies.com

Qu'est-ce que le faux-nymphéa pelté?

Le faux-nymphéa pelté (*Nymphoides peltata*) est une plante aquatique vivace à racines tubériformes originaire d'Europe et d'Asie qui est souvent utilisée comme plante ornementale dans les jardins aquatiques. Cette plante est maintenant présente dans plusieurs régions de l'Amérique du Nord et est considérée comme une plante envahissante.

Il s'agit d'une plante vigoureuse à rhizome robuste dont les petites racines épaisses produisent des tiges (stolons) sous la surface de l'eau. Ses feuilles en forme de cœur, de 3 à 10 cm de diamètre, flottent à la surface; leur bordure est ondulée, légèrement cannelée et leur revers est généralement pigmenté de rose ou de pourpre. Le faux-nymphéa pelté se reconnaît facilement à sa fleur de 3 à 4 cm de diamètre, d'un jaune éblouissant, et composée de cinq pétales répartis comme les rayons d'une roue. On l'appelle aussi faux nénuphar ou nénuphar frangé en référence aux pétales caractéristiques de la plante. Chaque fleur est maintenue au-dessus des feuilles et hors de l'eau par une longue tige unique. Le faux-nymphéa pelté est une plante très appréciée en raison de sa longue et prolifique floraison.

Le faux-nymphéa pelté se reproduit à l'aide d'une abondance de graines viables de forme aplatie et oblongue mesurant environ 3 mm de long. Ces graines peuvent germer facilement et flotter grâce aux poils qu'elles ont sur les bords. Ces poils s'accrochent aussi facilement à la sauvagine et à d'autres animaux, ce qui favorise la propagation de la plante dans d'autres régions. Le faux-nymphéa pelté peut aussi se multiplier à partir de fragments de tige comportant encore des feuilles.

Bien que le faux-nymphéa pelté ressemble à notre grand nénuphar jaune (*Nuphar variegatum*) et à l'espèce voisine *N. advena*, on peut le reconnaître facilement à sa fleur distinctive formée de cinq pétales frangés. Le grand nénuphar jaune produit quant à lui une grande fleur en forme de coupe aux pétales unis (voir photo ci-dessous). Comme certaines espèces de grands nénuphars jaunes sont menacées, il est important de **ne jamais cueillir ces plantes** dans la nature.

Où le trouve-t-on?

L'étang Brown, à Ottawa, est actuellement le seul endroit



© Tom Barnes U. of Kentucky



© Mark Malchoff

On doit bien faire la distinction entre le faux-nymphéa pelté et notre espèce indigène, le grand nénuphar jaune, illustrée ci-contre.

connu en Ontario où l'on trouve le faux-nymphéa pelté (même s'il est probablement présent ailleurs également). L'étang Brown est composé de deux plans d'eau artificiels qui communiquent avec le canal Rideau et sont vidés (drainés) chaque automne. On déploie actuellement des efforts de surveillance afin d'établir si le faux-nymphéa pelté s'est répandu à l'extérieur de cette zone.

On peut facilement se procurer des plants de faux-nymphéa pelté dans les centres de jardinage de même que par l'Internet ou par commande postale. La plante peut par contre s'échapper de nos jardins à la faveur d'une inondation, du passage de la sauvagine ou d'autres animaux qui vont transporter des graines, ou d'une introduction volontaire. Elle est présente en Nouvelle-Zélande et dans près de 20 états américains.

Le faux-nymphéa pelté préfère les eaux calmes des lacs, des rivières, des étangs, des réservoirs et des marais, mais peut aussi survivre dans la boue. Il peut croître dans des eaux de 0,5 à 4 m de profondeur.

Quelles en sont les conséquences?

Le faux-nymphéa pelté peut former une couche opaque de végétation à la surface des plans d'eau et ainsi priver les plantes aquatiques indigènes sous le niveau de l'eau de la lumière dont elles ont besoin. Dans les peuplements extrêmement denses, l'eau devient stagnante et moins oxygénée, ce qui nuit aux poissons et aux autres organismes aquatiques.

Une couche opaque de faux-nymphéas peltés peut aussi rendre ardue la pratique de diverses activités, comme la pêche, la nage et la navigation de plaisance.



Vous pouvez faire votre part!

La Fédération des Pêcheurs et Chasseurs de l'Ontario, en partenariat avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, a mis à votre disposition un numéro sans frais, soit le **1-800-563-7711 (ligne d'information sur les espèces envahissantes)**, de même qu'un site Web, à **www.invadingspecies.com**, qui vous permettent d'obtenir des renseignements sur le faux-nymphéa pelté et d'autres espèces envahissantes, ainsi que d'en signaler la présence. Nous avons besoin de votre aide!

- **Signalez la présence du faux-nymphéa pelté.** Si vous avez trouvé cette plante à un endroit non répertorié, prenez une photo numérique de la plante ou prélevez-en un échantillon, puis gardez-le dans l'eau ou pressé à sec. Téléphonez ensuite à la **ligne d'information sur les espèces envahissantes** ou communiquez avec le bureau local du ministère pour signaler la présence du faux-nymphéa pelté et faire confirmer la concordance de votre échantillon.
- **Participez.** Prenez part à l'un de nos nombreux programmes de surveillance qui visent la détection et la contention des espèces envahissantes.
- **Renseignez-vous.** Composez le **1-800-563-7711** ou consultez le site **www.invadingspecies.com**

Les jardiniers ont un rôle à jouer!

N'introduisez jamais de plantes aquatiques, d'invertébrés ou de poissons dans les plans d'eau naturels, les fossés ou les égouts. Cela est illégal partout! Veuillez donc prendre les précautions suivantes pour prévenir la propagation du faux-nymphéa pelté et d'autres espèces envahissantes :

- Renseignez-vous sur les espèces envahissantes qui posent problème à l'échelle régionale et nationale de même que sur les lois qui peuvent en limiter l'usage. Communiquez avec le bureau du ministère le plus proche pour obtenir une liste.
- Choisissez un emplacement adéquat pour votre jardin aquatique, c'est-à-dire un endroit éloigné des plans d'eau naturels et à l'abri de tout risque d'inondation.
- Débarrassez-vous des plantes indésirables en les laissant complètement sécher, puis en les jetant avec les ordures domestiques. Évitez de les mettre dans le compost, car les graines de nombreuses espèces peuvent survivre à la sécheresse et au gel.
- Enlevez tout vecteur possible des plantes que vous achetez en rinçant les racines jusqu'à ce qu'elles ne comportent plus de terre.
- Ne ramassez jamais de plantes dans la nature à des fins de jardinage ornemental.
- Pensez à utiliser uniquement des plantes aquatiques indigènes. Demandez conseil au personnel de votre



Illustration: Otto Wilhelm Thomé, Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz

centre de jardinage ou d'une boutique spécialisée dans les aquariums.

Les plaisanciers et les pêcheurs à la ligne ont un rôle à jouer!

Le faux-nymphéa pelté peut atteindre d'autres plans d'eau si des graines ou des fragments de celui-ci s'accrochent aux hélices des bateaux, aux remorques ou à d'autres pièces d'équipement de pêche ou même de plongée. Afin de protéger le lac que vous fréquentez et d'éviter la propagation du faux-nymphéa pelté et d'autres espèces envahissantes, veuillez prendre les précautions suivantes avant de quitter un plan d'eau pour entrer dans un autre :

- Inspectez votre bateau, votre remorque ainsi que votre équipement. Enlevez tous les animaux, les plantes et la boue et déposez-les sur un terrain sec ou dans la poubelle.
- Vidangez l'eau de votre bateau, y compris du moteur, du vivier et de la cale, après avoir quitté l'étendue d'eau.
- Ne rejetez pas vos appâts vivants! Videz vos appâts sur le sol, congelez-les ou salez-les pour utilisation ultérieure. Il est illégal de rejeter des appâts vivants d'un plan d'eau dans un autre.
- Éliminez les organismes qui ne sont pas visibles sur votre bateau, votre remorque ou votre équipement de l'une des façons suivantes :
 - ◆ Rincez ces vecteurs à l'eau chaude (>40 °C).
 - ◆ Pulvérisez de l'eau sous haute pression (250 psi) dessus.
 - ◆ Laissez-les sécher au soleil pendant au moins cinq jours.
 - ◆ Immergez l'équipement de pêche difficile à nettoyer et les filets dans l'eau chaude (40 °C) pendant 10 minutes.

